



Direction de l'Accompagnement des Changements
de la Transition écologique

Accompagner les publics pour la Transition Écologique

Bilan des actions menées

2020-2022



Le Plan d'Accompagnement des Changements de la Transition Écologique

2020 - 2022



Le Plan d'Accompagnement des Changements de la Transition Écologique (PACTE), dont l'élaboration a été approuvée en Conseil métropolitain du 16 décembre 2019, s'inscrit dans les objectifs de réduire l'empreinte écologique du territoire et de s'adapter collectivement et individuellement aux conséquences locales du changement climatique. Pour ce faire, un renforcement massif des dispositifs d'accompagnement des publics mis en place dans le cadre du Plan Local d'Éducation à l'Environnement (PLEE) initié de 2012 à 2019 s'est opéré progressivement avec, dès 2020 :

- La mise en place d'un réseau fédérant les initiatives de tous les acteurs de mobilisation citoyenne du territoire métropolitain,
- L'intégration des outils de mobilisation citoyenne initiés lors de la démarche COP21,
- L'intégration des savoirs issus des sciences comportementales. La connaissance des facteurs qui régissent les pratiques des individus permet d'actionner les leviers les plus pertinents pour engager une démarche d'évolution des modes de vie réalisable par tous et inscrite dans la durée.

Le déploiement des outils et dispositifs d'accompagnement ainsi que la mobilisation des acteurs ont été perturbés en 2020 et 2021 en raison du contexte sanitaire peu favorable à la mobilisation des citoyens (périodes de confinement et d'isolement).

MOBILISATION DES ACTEURS

Depuis 2020, l'élaboration du PACTE s'est appuyée sur une dynamique collective regroupant trois catégories d'acteurs :

- **Les communes : en tant acteur principal de la mobilisation des citoyens et ayant une bonne connaissance des besoins et des attentes des habitants**

La contractualisation avec les communes a permis d'engager une démarche concertée autour de l'élaboration du PACTE basée principalement sur les engagements communaux COP21 en matière d'éducation à l'environnement et de mobilisation citoyenne pris lors de l'Accord de Rouen, en 2018.

Au 31 décembre 2022, 24 communes sont signataires de la convention PACTE : Malaunay, Elbeuf-sur-seine, La Londe, Roncherolles-sur-le-Vivier, Sotteville-lès-Rouen, Duclair, Quévreville-la-Poterie, Sainte-Marguerite-sur-Duclair, Bois-Guillaume, Saint-Paër, Grand-Quevilly, Mont-Saint-Aignan, Darnétal, Saint-Pierre-lès-Elbeuf, Cléon, Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Saint-Martin-de-Boscherville, Rouen, Petit-Couronne, Grand Couronne, Canteleu, La Bouille, Maromme et Jumièges

Les communes deviennent ainsi des lieux Relais Cop 21 et permettent d'accompagner les habitants dans leur propre transition écologique (lieu ressource, accueil d'ateliers/animations...).

En 2002, un Appel à projets « Événementiels communaux de mobilisation citoyenne autour de la transition écologique » a été proposé à l'ensemble des communes conventionnées PACTE afin de les accompagner dans l'organisation et la programmation de leurs événements (accompagnement méthodologique et logistique, financement d'animations, soutien à l'organisation éco-responsable de l'événement). Les événements concernés sont : Earth Hour, Mai à vélo/Fête du vélo, la Journée Mondiale des Océans, la Semaine Européenne de la Mobilité Durable, la Semaine Européenne du Développement Durable et la Semaine Européenne de la Réduction des déchets.

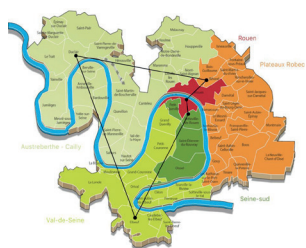
En 2022, la Métropole a accompagné *45 évènements communaux*

- **Les acteurs associatifs : associations environnementales et de proximité dans leur rôle fédérateur et leurs actions d'essaimage et d'incubation**

Depuis 2020, la mobilisation des acteurs associatifs s'est considérablement renforcée :

- **Les associations labellisées « Relais COP21 associatif »**

Il s'agit d'associations de proximité, ancrées sur leur territoire, accueillant du public et menant des programmes d'actions et d'animations permanents en vue d'accompagner les changements de comportements au quotidien.



5 associations labellisées « *Relais COP21 associatif* » :

- . MJC de la Région d'Elbeuf
- . Maison pour Tous à Sotteville-lès-Rouen
- . Eco-Appartement du centre social E. Pernet à Rouen-Bihorel
- . MJC Rouen Rive gauche
- . MJC de Duclair

Les 5 associations bénéficient d'une subvention permettant d'accompagner la mise en œuvre de leur programme d'animations auprès de leurs adhérents et du grand public.

Ces associations deviennent également des lieux Relais COP 21, participent à l'animation et à la diffusion des outils pédagogiques de la Métropole et permettent de mailler le territoire en élargissant géographiquement et socialement le public cible.

La 1ère réunion du réseau des « Relais COP 21 associatifs » a été organisée en septembre 2022.

- **Les associations conventionnées**

9 associations partenaires de la MRN pour des dispositifs thématiques et /ou ciblant des publics spécifiques : accompagnement à la mobilité et à la pratique du vélo, accès à une alimentation saine, durable et accessible à tous, réduction des déchets et lutte contre le gaspillage alimentaire, amélioration de la qualité de l'air, rénovation énergétique et pratiques alternatives.

10 associations conventionnées : *Guidoline, AVELO, Le Champ des Possibles, Triticum, SVP Bouger, Zéro Déchet Rouen, Gueule d'Atmosphère, Les Vagabonds de l'Energie, le Réseau des AMAP et ATMO Normandie*

LES PUBLICS MOBILISÉS ET ACCOMPAGNÉS

Les scolaires



Le partenariat avec l'Education Nationale établi en 2018 s'est poursuivi afin d'accompagner les établissements scolaires du premier degré et ainsi mobiliser et sensibiliser les élèves de niveau maternel et élémentaire aux enjeux du développement durable.

4 offres sont proposées aux enseignants :

- Les appels à projets qui permettent un accompagnement sur l'année (ou sur deux années) et concernent les thématiques jardin, air (depuis 2022) et Armada (exclusivement pour l'année scolaire 2022-2023)
- Les parcours pédagogiques composés d'animations en classe et d'une visite d'équipements métropolitains sur les thématiques eau et assainissement, réduction des déchets, éco-mobilité, éco-citoyenneté, énergie et nature/biodiversité
- Les animations ponctuelles visant à amorcer, renforcer ou approfondir un programme mis en place dans la classe
- Les ressources pédagogiques mises à disposition des enseignants : fiches et malles pédagogiques, livrets pédagogiques « Y'a plus de saison – les chorales chantent pour le climat » et depuis 2021 « Les fabuleuses aventures de la Seine » à destination du cycle 3
- L'accompagnement dans le cadre de dispositifs déployés à l'échelle nationale « Moby » (mise en œuvre d'un plan de déplacement scolaire) et « Watty à l'école » (maîtrise des consommations énergétiques) co-financés par les certificats d'économie d'énergie

La priorité d'intervention est donnée aux établissements ou classes ayant un projet annuel dédié à l'environnement. Tous ces dispositifs sont gratuits et sont regroupés dans un catalogue remis annuellement aux établissements du 1er degré du territoire métropolitain.

Eco-kermesses : La Métropole accompagne également les organisateurs de kermesses, ce sont généralement les associations de parents d'élèves, afin de réduire l'impact environnemental généré par l'événement. Selon les besoins identifiés, un accompagnement adapté est alors proposé : organisation du tri des déchets, dotation de gobelets réutilisables... Les élèves, les parents d'élèves et les enseignants sont ainsi mobilisés et sensibilisés.

Concernant les collèges et les lycées, un accompagnement des enseignants est mis en place à leur demande sur un projet spécifique et notamment dans le cadre du label « Etablissements en Démarche de Développement Durable » pour lequel la Métropole fait partie du jury de labellisation.

15 738 élèves sensibilisés dans le cadre des parcours pédagogiques
 723 élèves mobilisés au sein de 11 écoles dans le cadre des appels à projets
 7 597 élèves engagés dans les programmes « Moby » et « Watty à l'école »
 17 013 élèves de 49 classes ont utilisé les ressources pédagogiques afin d'accompagner leur projet de classe ou programme spécifique
 13 fêtes d'école accompagnées dans le cadre du label « Eco-kermesse »

Les jeunes

La Métropole accompagne les projets éco-responsables portés par les jeunes réunis au sein des Conseils Municipaux de Jeunes ou au sein de structures jeunesse (accueils de loisirs, MJC...) : visite d'équipements métropolitains, mise à disposition de ressources pédagogiques, prêt de la flotte vélo et de kits nettoyage de sites, animations dans le cadre de « Rues aux Enfants, Rues pour Tous ».



51 jeunes de 5 Conseils municipaux de jeunes et 250 enfants de 11 structures jeunesse ont été accompagnés
 335 jeunes de 9 structures jeunesse ont bénéficié du prêt de la flotte vélo pour leurs projets autour de la mobilité
 1789 jeunes soit 29 groupes ont utilisé les kits ramassage de déchets mis à disposition dans le cadre de leurs projets de nettoyage de sites
 11 évènements « Rues aux Enfants, Rues pour Tous » accompagnés

Le public adulte

Labellisation Eco-manifestation

Les manifestations festives, sportives et culturelles peuvent bénéficier, sur demande des organisateurs, de la labellisation « Eco-manifestation » et ainsi être accompagnées (dotation de gobelets réutilisables, organisation du tri des déchets, mise à disposition de cendriers « nudge », renforcement en bacs de collecte, mise à disposition d'une signalétique déchets...). Les partenaires de l'événement et les publics participant aux manifestations sont ainsi mobilisés et associés à la démarche.



208 évènements labellisés « Eco-manifestation » soit 123 309 participants aux évènements

Accompagnement des pratiques durables au jardin : réduire les déchets végétaux et gérer les ressources à la parcelle

L'animation du club des jardiniers de la Métropole

Depuis la création du club en 2013, la Métropole cherche à pérenniser les bonnes pratiques de jardinage existantes, inciter à de nouvelles, mais aussi donner un élan à la mobilisation citoyenne sur le territoire.

Accessible à tous les habitants de la Métropole possédant un jardin ou ayant des pratiques de jardinage durable (cultures en pot, jardin familial, jardin partagé...), les membres proposent des animations, des échanges de savoirs et de pratiques ainsi que des sorties et visites soutenues par la Métropole.



1 426 membres en 2022



115 habitants ont bénéficié de l'aide à l'achat de broyeurs

12 communes bénéficient de la mise à disposition de broyeurs

Le soutien à la pratique du broyage

Une aide à l'acquisition d'un broyeur individuel, sous la forme d'une « subvention à l'achat », à hauteur de 50 % du prix d'achat est proposée aux particuliers depuis 2021. La subvention plafonnée à 250 € par foyer concerne les foyers résidant en habitat individuel avec un linéaire de haie de plus de 5 mètres.

Parallèlement à ce dispositif, les communes volontaires peuvent, depuis 2021, bénéficier de la mise à disposition par la Métropole de 2 broyeurs pour 3 ans et organisent elles-mêmes le prêt aux habitants.

Le conseil individuel « gestion à la parcelle des ressources du jardin »

Les particuliers ayant bénéficié de la subvention à l'achat d'un broyeur ont également pu bénéficier d'un conseil personnalisé, permettant d'optimiser la gestion des ressources de leur jardin, dans un objectif de « zéro déchet au jardin ». Après un état des lieux des pratiques, compte-tenu de la configuration et des usages de chaque jardin, l'animateur de la Métropole formule des préconisations de gestion et d'aménagement pour tendre vers une gestion totale à la parcelle.

Les jardins familiaux volontaires ont également bénéficié de ce dispositif.



21 rendez-vous conseils jardin depuis 2021



Le soutien à la pratique du compostage individuel

Afin d'accompagner davantage l'engagement des habitants, la Métropole expérimente depuis 2021 une offre de formation au compostage individuel, destinée aux foyers en habitat individuel, assortie d'une dotation de matériels (composteur et bioseau).

280 composteurs ont été remis aux habitants depuis 2021



63 sites en fonctionnement en 2022 dont
13 suivis par Terra Léo

La promotion du compostage collectif

La Métropole est à l'initiative d'un appel à projet « compostage partagé » qui vise les habitants d'immeubles privés et les bailleurs sociaux. Dans ce cadre, il leur est proposé un soutien à la création d'un espace de compostage collectif et un suivi renforcé de certaines opérations mené par Terra Léo au travers d'une convention de partenariat.

L'appel à projets Métropole Nourricière

Le but de l'AAP est d'accompagner la création ou le développement d'un espace nourricier (jardin ou verger partagé, forêt comestible, cultures potagères en pied d'immeuble...) mais aussi de développer l'accès à une alimentation de qualité pour tous, de favoriser le lien social, intergénérationnel, la transmission, l'éducation à l'environnement, de préserver la biodiversité...

Les porteurs de projets peuvent être des : particuliers, collectifs de voisins, associations, bailleurs, entreprises ou communes.

La Métropole accompagne spécifiquement chaque projet lauréat par une aide matérielle, méthodologique, pédagogique, voire une subvention.



33 projets lauréats en 2021
22 projets lauréats en 2022



435 animations « Mon p'tit atelier de la COP 21 » déployées sur le territoire
12 453 participants sensibilisés

Mon p'tit atelier de la COP21

Mon P'tit Atelier de la COP21 est un dispositif de sensibilisation environnementale et d'accompagnement au changement de pratiques au travers d'animations « hors les murs » (événements communaux ou dans les lieux de proximité accueillant du public). Les animations sont participatives, se veulent reproductibles à la maison, et au plus proches des habitants dont l'idée est de rendre le citoyen acteur de sa propre transition. Elles sont menées par l'équipe de la Métropole ou par des prestataires, généralement des associations.

Le Club de la COP21

Lancé le 7 avril 2020 en plein confinement, le Club de la COP21 est un groupe Facebook permettant l'échange entre les membres autour de la transition écologique (trucs et astuces du quotidien, infos, événements etc.). La Métropole y diffuse des messages de sensibilisation et d'éducation à l'environnement (réemploi, réduction des déchets, alimentation durable, mobilité douce, économies d'énergie). Les partenaires de la Métropole diffusent également de la communication engageante (tutoriels « Faire soi-même », annonce d'événements grand public...).



Au 31 décembre 2022, le Club comptait
1 853 membres

Accompagnement des personnes en difficultés ou résidant en Quartiers Politiques de la Ville



Formations des intervenants sociaux

À la suite d'un travail mené en collaboration avec de nombreux acteurs sociaux du territoire, la Métropole met en ligne des outils à destination des professionnels (fiches d'activité, ressources, guides etc.) permettant d'accompagner les travailleurs sociaux, sur les sujets environnementaux.

4 modules de formation (2 sessions / an chacune) sont proposés aux travailleurs sociaux :

- Accompagner les usagers, organiser et animer un atelier cuisine éco-responsable
- Accompagner les usagers vers une réduction de la facture énergétique
- Accompagner la mobilité des publics en insertion sociale et/ou professionnelle
- Initiateurs vélos pour encadrer des projets type vélos écoles, séjour itinérant en vélo...

Un partenariat avec l'ANBDD permet de diffuser 9 lettres thématiques par an auprès de 689 professionnels sociaux abonnés (en 2022) et dans lesquelles sont référencés des guides, brochures, retours d'expériences... pour lutter contre la précarité sous l'angle du développement durable. La gestion des déchets, le jardinage responsable, l'alimentation durable sont autant de sujets qui y sont traités.

L'objectif est d'outiller les travailleurs sociaux et de transmettre les connaissances afin qu'ils soient autonomes dans la construction de leurs projets et l'accompagnement de leurs publics.

En octobre 2022, le 1er forum à destination des structures sociales a été organisé au Pavillon des Transitions : découverte de l'offre de formations, des partenaires, des ressources pédagogiques mises à disposition...

15 formations proposées, soit *145 travailleurs sociaux* formés

35 travailleurs sociaux du territoire participant au forum structures sociales

Animations auprès des bénéficiaires/adhérents des structures sociales

La Métropole propose également des animations/ateliers autour du réemploi et de la réduction des déchets, à destination des usagers de ces structures, qui sont menés par des prestataires : fabrication de boîtes à dons, atelier cuisine durable, atelier Récup'art, fabrication de produits ménagers faits maison...

57 animations proposées ayant accueilli *802 bénéficiaires/adhérents* de structures sociales du territoire



LES ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS DÉDIÉS À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le Pavillon des Transitions



Lieu dédié à tous les publics et gratuit, le Pavillon des Transitions propose de faire comprendre les enjeux écologiques afin d'avoir les moyens d'agir au quotidien : « connaître pour agir ».

Biodiversité, protection des ressources, réemploi, réduction des déchets... le Pavillon des transitions aborde tous les sujets de la protection de l'environnement et de l'adaptation de notre territoire à ces enjeux, à travers des expositions thématiques, des cycles de conférences, un centre de ressources, des animations de sensibilisation et des ateliers « Faire soi-même ».

Le Pavillon des transitions se positionne également comme un « laboratoire » des transitions, en mêlant les approches pluridisciplinaires et les acteurs : scientifiques, artistes, associations de protection de l'environnement, etc...



Depuis son ouverture le 7 juin 2022, le Pavillon des Transitions a accueilli plus de **20 000 visiteurs** (à la date du 8 juin 2023) :

Scolaires & extrascolaires : **2 246 enfants**

Public professionnel : **1 572 participants**

Visiteurs libres : **8 531 personnes**

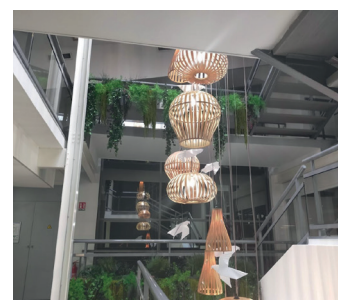
Groupes constitués : **306 bénéficiaires**

732 personnes ont participé aux 1ères rencontres de l'Eau et de la Seine, organisées en partenariat avec le Gip Seine Aval, l'Agence de l'Eau, l'Institut de l'Océan, l'éducation nationale et l'Armada. Ce cycle de conférences et tables rondes, a abordé les connaissances liées à la protection de la Seine, les pollutions de la Seine liées au plastique et au risque inondations.

L'Atelier des Transitions

Dans le but de mobiliser les acteurs associatifs locaux impliqués dans l'accompagnement des changements de comportements des citoyens et de créer une dynamique collective, l'Atelier des Transitions, localisé dans les étages de la Vélo station à Rouen, a été aménagé par la Métropole en vue d'y accueillir les associations.

Ces dernières ont donc un accès à des espaces de coworking, une salle de réunion, un espace cuisine, des bureaux fermés pour certaines ainsi qu'un accès entièrement gratuit.



14 associations ont été sélectionnées sur appel à projet pour l'année scolaire 2021-2022 : **SEL, ALTERNATIBA, DES CAMPS SUR LA COMETE, LES AMIS DE LA TERRE, KINTSU JOUET, SABINE, ZORRO MEGOT, AVELO, CITEMOMES, EFFET DE SERRE TOI-MEME, FNE, KISSIKOL, LES VAGABONDS DE L'ENERGIE, SVP BOUGER**

Le Parc Naturel Urbain du Champ des Bruyères

Inauguré en septembre 2020, le Parc Naturel Urbain du Champ des Bruyères, d'une surface de 28 hectares, s'inscrit pleinement dans une vocation d'espace de loisirs, de découvertes et d'expériences de la nature en ville, tout en portant l'ambition de devenir à la fois le « démonstrateur » et la « locomotive » de la transition sociale-écologique et alimentaire de la Métropole Rouen Normandie.



Le projet pédagogique du Parc s'appuie sur plusieurs espaces et équipements (des espaces verts, naturels et nourriciers, les jardins partagés, la ferme pédagogique animée par deux associations : Le Champ des Possibles et Triticum, la Maison du Parc et la Chaumière) et est décliné au travers d'un programme d'animations et d'événements élaboré conjointement avec l'ensemble des acteurs et partenaires du Parc.

Ferme pédagogique : *2150 participants* aux ateliers et animations proposés par les associations en 2022

Événement « Les 4 saisons du Parc » : *3 169 participants* depuis 2021

Cuisine pédagogique et salle de réunion de la Maison du Parc : *67 mises à disposition*, soit *1 269 participants* sur l'année 2022

PROJETS TRANSVERSAUX ET EXPERIMENTAUX

Métropole Zéro Pollution Plastique (MZPP)



Le 21 mars 2022 la Métropole a voté au Conseil métropolitain l'adoption d'une stratégie et du plan d'actions pluriannuel et transversal MZPP. La stratégie de ce programme vise à réduire la pollution plastique sur le territoire de façon pérenne en changeant durablement le comportement des citoyens, en fédérant l'ensemble des actions menées sur le territoire. Le plan d'action se divise en 5 axes, 11 objectifs et 31 actions ayant pour objectifs de :

1. **Accompagner la réduction des produits plastiques à usage unique**
2. **Améliorer la collecte et le recyclage des déchets plastiques**
3. **Préserver les milieux naturels et le cycle de l'eau de la pollution plastique**
4. **Réduire localement la pollution plastique existante**
5. **Animer la démarche et mobiliser les acteurs et les citoyens**

Un an après l'adoption du plan d'actions, *19 des 31 actions* du programme ont été réalisées et *10 sont en cours de réalisation*.

Expérimentation « Mon Propre Quartier »

Afin d'engager l'ensemble des acteurs dans la réduction des déchets et dans l'amélioration de la propreté, la démarche « Mon Propre Quartier » a été expérimentée en 2021 et 2022 autour de la Place du Lieutenant Aubert à Rouen, en partenariat avec la Ville.



Les riverains ainsi que les commerçants et leurs clients sont incités à s'impliquer dans la démarche et bénéficient d'un accompagnement de la Métropole (soutien méthodologique et organisationnel, dotation de matériels : cendriers de vote, cendriers de table..., habillage de colonnes enterrées...).



54 commerçants (soit *81% des commerces du secteur*) et *52 familles* ont adhéré. Une vingtaine de commerçants a été labellisée Eco-défis et accompagnée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Ils se sont engagés à mettre en place des actions de réduction et valorisation de leurs déchets.



En 1 an, *18 tonnes* de cartons collectées en vélo et *247 000 mégots* triés et recyclés

Depuis l'automne 2022, l'expérimentation se poursuit dans un nouveau quartier : les quais rive droite et gauche à Rouen en prévision de l'Armada 2023 avec notamment un renfort des outils d'accompagnement proposés aux acteurs ciblés qui sont principalement les restaurateurs.

Mise en place du tri dans les locaux de la Métropole

Dans le cadre de sa démarche éco-agent, la Métropole a mis à jour le matériel dédié au tri des déchets au sein des 10 principaux locaux (poubelles de bureau et collectives, mémo tri...). 320 poubelles (tri ou ordures ménagères) ont été distribuées en complément de celles déjà en place. Chaque agent a également reçu un mémo tri permettant de trier la majorité des déchets produits au sein des bureaux de la Métropole. L'accompagnement par la DACTE s'est terminé à la fin de l'année 2022.



ACCOMPAGNEMENT DES DIRECTIONS DE LA METROPOLE APPORT DES SCIENCES COMPORTEMENTALES AU SERVICE DES PROJETS STRUCTURANTS PORTES PAR LA MRN

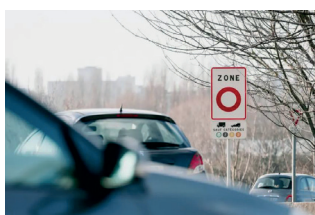
Le recrutement d'un.e chargé.e d'études spécialisé.e en sciences comportementales au sein de la DACTE en juillet 2021 vise à consolider les projets en cours et à venir via l'étude plus approfondie et une meilleure prise en compte des pratiques, freins et besoins des usagers au regard des problématiques visées. Un travail est également engagé pour une meilleure évaluation des changements de pratiques et perceptions des usagers sur les problématiques environnementales.

- **Révision du Plan de Mobilité de la Métropole**



La DACTE a accompagné la Direction Laboratoire Territoires et Mobilités dans leur travail sur la révision du Plan de Mobilités de la Métropole, avec une aide à la reformulation des objectifs opérationnels et l'intégration d'actions d'accompagnement aux changements dans le futur PDM.

- **Zone à Faibles Emissions**



La DACTE a participé au travail mené par la Direction de la Solidarité pour adapter les plaquettes informatives sur la Zone à Faibles Emissions à destination de publics plus précaires afin de rendre celles-ci plus accessibles et compréhensibles par ces publics. Le langage Facile A Lire et à Comprendre (FALC) a été utilisé et les informations à présenter ont été revues pour prendre mieux en compte les besoins spécifiques à ces publics.

- **Programme de gratification du geste de tri**



La DACTE accompagne depuis début 2022 la Direction de la Maitrise des Déchets dans la mise en place d'une expérimentation de Tri Act, le programme de gratification du geste de tri dans l'application Mon Tri. La DACTE a mené une étude comportementale pendant la phase de bêta-test du dispositif, pour proposer des préconisations et a réalisé l'élaboration du catalogue de récompenses. La DACTE est toujours en charge du suivi du catalogue de récompenses, et pilote également le suivi et l'évaluation qualitative de l'expérimentation (changements de pratiques de tri par les habitants, perceptions vis à vis de la gestion des déchets...).

- **Transversal**



Un travail a été initié auprès des différents services et directions de la Métropole pour acculturer en interne à la démarche d'accompagnement au changement des comportements, afin de favoriser une meilleure prise en compte des besoins et attentes des usagers dans l'élaboration des politiques publiques de la Métropole.

Métropole Rouen Normandie

Direction de l'Accompagnement des Changements de la Transition
Écologique

Contact : education.environnement@metropole-rouen-normandie.fr

